suisse·éole

Un grand jour pour l'énergie éolienne: à dr.: des membres de Suisse Eole: le conseiller d'Etat F. Cuche; G. Petitpierre, professeur à l'Université de Genève; avec R. Rodewald, secrétaire général de la FP

éole-info

Energie éolienne: les faits No 9 | Septembre 06

«Et maintenant?»

Le 31 août 2006 aura été un grand jour pour les énergies renouvelables en général et l'éolien en particulier: en tranchant nettement en faveur du projet du Crêt-Meuron, le Tribunal fédéral (TF) a donné un signal fort. Désormais, les éoliennes sont reconnues d'utilité publique et les énergies renouvelables deviennent incontournables. Quelle sera la suite des événements? Petit tour d'horizon.

A l'issue du jugement, les représentants d'Eole-RES (développeur), de la Confédération, du Canton de Neuchâtel et de Suisse Eole qui sortaient du palais de Mon-Repos arboraient un large sourire. Il y avait de quoi: leur travail de plusieurs années venait d'être reconnu au plus haut niveau. En cassant le jugement du Tribunal administratif neuchâtelois (TA), les juges de Mon-Repos ont pris une décision de portée nationale: la reconnaissance de l'utilité publique des éoliennes et, au-delà, des énergies renouvelables et du développement durable.

Pris au mot

«L'éolienne de Collonges est même devenue une attraction qui réussit a éclipser la forêt de pylones électriques traversant la plaine du Rhône.» *Olivier Rausis, journaliste*

«Le Valais est connu pour son fendant, sa raclette, ses abricots, son soleil et son energie hydraulique. Il pourrait désormais devenir célèbre pour son vent exploité par une merveille de technologie.» *Eliane Rey, conseillère municipale, Lausanne*

Source: Le Nouvelliste, 10.6.2006, dans l'article sur l'inauguration de l'installation de Collonges

Une ère nouvelle pour la politique énergétique

Dans son jugement de 2005, l'instance cantonale s'était focalisée sur un unique aspect, la protection des paysages, et n'avait pas pris en compte le caractère renouvelable de l'énergie éolienne. Ce faisant, elle violait l'obligation générale de peser les intérêts en présence, ont affirmé les juges fédéraux. Autrement dit, l'intérêt national de produire du courant vert prime désormais les législations

suisse énergie partenaire

cantonales sur la protection des sites. A plus forte raison lorsque ceux-ci, à l'instar du Crêt-Meuron, sont loin d'être vierges. Et la notion de protection du paysage est désormais considérée comme évolutive. C'est un cinglant désaveu pour les opposants au projet du Crêt-Meuron. La quantité d'électricité produite n'est plus un critère suffisant pour refuser une implantation. Il est désormais admis officiellement que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Dans le domaine de l'énergie également.

Avec le jugement unanime du Tribunal fédéral, la Suisse entre dans une nouvelle ère de sa politique énergétique. Désormais, les nouvelles énergies renouvelables ont droit de cité. Cette décision s'inscrit tout à fait dans le cours des choses. La population est en train de prendre conscience des difficultés d'approvisionnement à venir et de la nécessité de s'affranchir des énergies nuisibles, à court ou à long terme, pour l'environnement. De plus en plus de nos concitoyens se rendent compte qu'il faut explorer toutes les pistes. Les solutions existent: elles se nomment efficacité énergétique et diversification des sources. Comme l'a affirmé le juge fédéral Jean Fonjallaz: «Aucun apport, même modeste, ne peut plus être négligé».

Un nouveau souffle pour les projets éoliens

Quelles seront les conséquences de ce jugement courageux pour l'énergie éolienne? Outre le Crêt-Meuron, d'autres projets pourraient évoluer dans un sens positif. C'est notamment le cas à Sainte-Croix (VD), où le Tribunal administratif vaudois a renvoyé le dossier à l'administration cantonale pour vice de forme. Le projet de Chaumont (NE) était également dans l'attente d'un déblocage général de la situation. Celui du Peuchapatte (JU), auquel la FP s'est opposée, pourrait également aller de l'avant.

Et au Crêt-Meuron? Le dossier va retourner au Tribunal administratif, qui devra statuer à nouveau. On peut espérer que, dans sa sagesse, l'instance cantonale fera siens les arguments de la haute cour. Si tout va bien, le parc éolien pourra voir le jour en 2008.

Changer de perspective

En 2004, les offices fédéraux du développement territorial, de l'énergie et de l'environnement ont élaboré un «concept d'énergie éolienne pour la Suisse». Ce document prévoit 28 sites prioritaires pour tout le pays. C'est une excellente base pour appliquer la pesée des intérêts entre la production de courant vert et la protection des paysages. Le jugement du TF pourrait également inciter certaines associations à infléchir leur politique. Entre personnes de bonne volonté et en suivant l'exemple de Pro Natura et du WWF, il devrait être possible de s'entendre sur un développement coordonné de l'énergie éolienne dans le cadre donné par le «concept d'énergie éolienne pour la Suisse». Les éoliennes ont certes un impact visuel. Est-il positif ou négatif? C'est une question éminemment subjective. Ce qui est incontestable, en revanche, c'est que les parcs éoliens ne laisseront pas d'empreinte durable sur les sites où ils sont érigés: les installations sont démontables et recyclables à la fin de leur durée de vie. En outre, elles ne polluent pas, ni aujourd'hui, ni demain. N'est-ce pas là un excellent investissement, à long terme, pour la protection de l'environnement en général et des crêtes du Jura en particulier?

Pour d'autres informations sur ce sujet:

- Le Crêt-Meuron: un site déjà aménagé, voir **éole-info n° 5**
- Article de la **Wochenzeitung** au sujet des enjeux de l'engagement de la FP contre les éoliennes (en allemand)
- **Revue de presse** sur l'arrêt du Tribunal fédéral

Gardons la tête froide

Le soleil tapait dur sur les marches du palais de Mon-Repos, au moment où le Tribunal fédéral rendait son verdict. Est-ce pour cette raison que certains opposants au projet du Crêt-Meuron semblent avoir perdu toute mesure dans leurs déclarations à la presse?

Ainsi, Bernard Chapuis, propriétaire d'un chalet situé sur la crête de la Vue-des-Alpes, ne craint pas de parler de «Disneyland éolien» et voit déjà le site «livré aux autocaristes» (L'Impartial du 1.9.06). Nous pouvons le rassurer. Lui apprendrons-nous qu'il existe déjà un parc éolien à une trentaine de kilomètres de là, au Mont-Crosin? Et que le formidable développement que connaît l'énergie éolienne en Europe s'accompagne inévitablement d'une banalisation? Il est donc peu probable que le Crêt-Meuron détrône le pont de Lucerne ou le jet d'eau de Genève parmi les attractions les plus visitées de notre pays.

Le même Bernard Chapuis récidive dans «Le Matin», en affirmant: «Si Fernand Cuche (conseiller d'Etat neuchâtelois) annonce qu'il vise trente sites sur les crêtes du Jura, alors oui, cela voudra dire qu'il croit à l'énergie éolienne comme une alternative crédible. Et je ne dirai plus rien.» Comprenne qui pourra... S'il s'agit de confondre – sciemment – sites potentiels et projets, c'est une tentative de désinformation grossière. Il n'entre en tout cas pas dans les vues de Suisse Eole de couvrir les crêtes du Jura de parcs éoliens. Cela, nous le répétons depuis des années, et le «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse», qui sert de plan directeur aux développeurs de projets, mentionne clairement les sites prioritaires retenus, qui sont au nombre de 28 dans tout le pays. L'un des buts de ce document est d'ailleurs d'éviter une dispersion anarchique des éoliennes dans toute la Suisse.

Quatre questions à ...

Ueli Dietiker , Swisscom Fixnet

*Né en 1953, directeur général de Swisscom Fixnet. Avant d'exercer ses fonctions actuelles, cet expert-comptable de formation a été en poste chez ATAG Ernst&Young, Motor Columbus et Cablecom. Il était jusqu'à une date récente directeur financier de Swisscom. Ueli Dietiker est marié, père de deux enfants adultes et habite Rupperswil (AG).

1. Swisscom achète chaque année 900 MWh de courant éolien provenant de la centrale du Mont-Crosin. Qu'est-ce qui vous a incités à devenir le premier consommateur suisse d'électricité d'origine éolienne?
Nous avons la responsabilité de promouvoir les énergies renouvelables, comme l'éolien, en achetant du courant vert muni du label «naturemade star» Dans le même temps, nous cherchons à réduire notre consommation d'électricité et nous invitons nos fournisseurs à produire des appareils économiques, autant dans leur utilisation que dans leur fabrication. A terme, ce sont nos enfants qui profiteront d'un environnement préservé.

2. Votre image de marque bénéficie-t-elle de cet engagement?
Nous visons en premier lieu à associer les autres entreprises à notre démarche afin qu'elles partagent notre responsabilité sociale et écologique. Nous appliquons ces principes en construisant nos propres installations solaires, conçues et gérées par nos apprentis. Nos clients mais aussi nos collaborateurs apprécient cela.

3. Que vous inspire personnellement l'énergie éolienne?
Je trouve que le vent est un élément fascinant. Il peut être destructeur et rappeler ses limites à l'être humain, mais en même temps, il nous offre de nouvelles possibilités de produire de l'énergie propre.

4. Selon vous, comment le monde de demain devra-t-il gérer sa consommation d'énergie?
Notre objectif à long terme doit être de couvrir la plus grande part possible de notre consommation en recourant à des sources renouvelables n'occasionnant pas d'émissions supplémentaires de CO_2. Il y a un potentiel gigantesque que nous devons aussi mettre à profit pour lutter contre l'effet de serre. L'utilisation de technologies de pointe et d'appareils alliant hautes performances et faible consommation doit s'imposer. Ainsi, depuis sept ans, Swisscom est parvenue à stabiliser sa consommation d'énergie.

Le Crêt-Meuron n'est pas vraiment un site vierge

éole-info

Brèves

Commission du Conseil des Etats: oui à la rétribution au prix coûtant

La Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil des Etats a terminé l'examen préalable de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) et de la loi sur l'énergie (LEn). La rétribution au prix coûtant, approuvée par le Conseil national, représente un intérêt particulier pour la branche éolienne.

La CEATE souscrit à l'objectif du Conseil national d'élever la production annuelle de courant vert à un minimum de 5400 gigawattheures d'ici 2030. Elle veut même aller plus loin dans la promotion des minicentrales hydroélectriques, au détriment, en partie, des autres énergies renouvelables. Les mesures seront financées par un supplément prélevé sur les frais d'utilisation du réseau. Concernant la rétribution au prix coûtant, la CEATE se montre plus généreuse que le Conseil national, puisqu'elle propose de la faire passer de 0,3 à 0,5 centime par kilowattheure. La facture pour les consommateurs à partir de 2015 serait de 270 millions de francs par an au lieu de 165, soit cinq francs par personne (la consommation annuelle moyenne par habitant étant de 1000 kWh).

La commission a recherché un compromis entre la libéralisation du marché de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables. Pour cette raison, contrairement au Conseil national, elle a réinscrit la révision de la loi sur l'énergie dans la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl).

Le projet sera soumis à l'assemblée plénière du Conseil des Etats les 3 et 4 octobre prochains. Ensuite, les deux chambres devront aplanir leurs divergences. La CEATE ne s'attend donc pas à une entrée en vigueur avant le 1er janvier 2008. Il n'a pas été prévu de clause de rétroactivité pour empêcher l'interruption d'un investissement.

- **www.parlement.ch**, secrétariat de la CEATE
- **www.art-7.ch** propose des prises de position (en allemand) sur le projet de loi
- Au sujet du bilan positif de la rétribution au prix coûtant en Allemagne, voir le compte rendu de l'assemblée générale de Suisse Eole (ci-dessous).

Les Suisses font confiance à l'énergie éolienne

Selon un sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de la population, les Suisses et les Suissesses font confiance aux énergies renouvelables pour assurer leur approvisionnement futur. Deux tiers des personnes interrogées souhaitent couvrir la demande croissante avec davantage d'énergie solaire et la moitié avec de l'énergie éolienne et hydroélectrique. En revanche, la cote du nucléaire et des énergies fossiles plafonne à 10%. L'énergie éolienne suscite plus d'enthousiasme en Romandie (63%) qu'en Suisse alémanique (46%). Et c'est parmi les 30 à 49 ans ainsi que chez les femmes que son capital de sympathie est le plus grand. Le sondage a été effectué par l'institut Link auprès de 500 personnes.

- **Coopération, 29.8.2006**

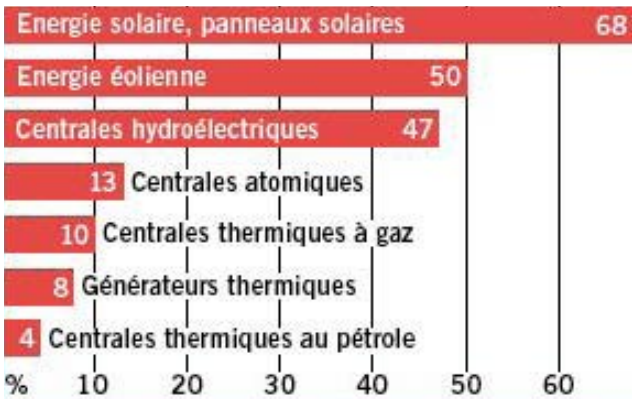

A l'ancien dépot des trams à Berne, le 12 mai 2006

Les ventes d'énergie éolienne en forte hausse

En 2005, il s'est vendu 3,1% de courant vert en plus que l'année précédente. C'est l'énergie éolienne qui a connu la plus forte hausse, avec un bond de 35%, alors que les ventes de produits mélangés augmentaient de plus d'un quart. Quant au solaire, il connaît une croissance de 16%.

La forte hausse des ventes d'énergie éolienne fait suite à l'augmentation de la production. Quelque 2100 clients privés en consomment en moyenne 1000 kWh, alors que plus de 100 grands consommateurs en achètent en moyenne 26 000 kWh. La majeure partie des 6,6 GWh d'énergie éolienne mis sur le marché sont vendus avec un supplément de 18 ct./kWh, et plus de 90% sous le label «naturemade star».

- **Enquête 2005 de l'AEE sur le courant vert**

Ruée sur le courant vert à Zurich

Les Services industriels de Zurich (EWZ) changent de stratégie: désormais, tous les clients reçoivent du courant vert, sauf ceux qui ont explicitement fait savoir qu'ils préfèrent être approvisionnés avec un mélange bon marché contenant de l'électricité d'origine nucléaire. Cette formule coûte 1 fr. à 1 fr. 50 de moins par mois pour un ménage moyen. Résultat de l'opération: les SI zurichois doivent multiplier par quinze leurs achats de courant vert, dont 9% sont munis du label «naturmade star». Le marché de cette électricité labellisée serait «asséché», selon Harry Graf, le porte-parole d'EWZ, d'où une situation de pénurie.

La forte augmentation de la demande est moins le fait des clients privés que des moyennes et grandes entreprises. La compagnie d'assurance Allianz Suisse, la Croix-Rouge suisse ou encore l'Hôtel Bellerive au Lac consomment du courant vert. Et EWZ négocie actuellement des contrats avec d'autres grands consommateurs, comme l'administration cantonale et les transports urbains. Répondant à de récentes critiques, Harry Graf estime que l'intérêt des grands consommateurs prouve que le succès des ventes de courant vert est due au produit lui-même et non à un effet statistique. «Ces consommateurs exigent du courant vert. Ce sont nos clients qui choisissent le produit.» De quoi réjouir les partisans de l'éolien en Suisse!

- **Tages-Anzeiger (1.9.2006)**

Une coopération prometteuse avec l'Union suisse des paysans

L'inauguration de l'installation d'Entlebuch a mis en lumière le profit que les agriculteurs peuvent tirer de l'énergie éolienne. De nombreux paysans ont fait part de leur intérêt. Suisse Eole saisit la balle au bond et en fait le thème d'une prochaine journée de formation.

Les deux secteurs de l'agriculture et de l'énergie éolienne auront l'occasion de se rencontrer lors d'un séminaire bilingue (d+f) qui aura lieu à la fin de janvier 2007 (l'invitation suivra; on peut d'ores et déjà signaler son intérêt auprès de HYPERLINK «mailto:contact@suisse-eole.ch» vent@ideja.ch). Les participants examineront les possibilités offertes aux agriculteurs d'exploiter de grandes éoliennes mais aussi des installations plus légères. Autre sujet au programme, la location des terrains agricoles aux développeurs de projets et aux investisseurs. Lors d'un cours organisé ultérieurement dans chaque région linguistique, les consultants en agriculture pourront approfondir leurs connaissances afin d'être à même de conseiller de manière crédible les exploitants désireux de moissonner le vent. Le séminaire et les cours sont mis sur pied conjointement par Suisse Eole, l'Union suisse des paysans et Agridea, institution pour la formation, l'information et le conseil en agriculture.

le comité de Suisse Eole

Séminaire 2007 de Suisse Eole

Les conditions sont en train de changer fondamentalement pour l'énergie éolienne en Suisse: de récentes décisions politiques (loi sur l'énergie) et juridiques (arrêt du TF du 31.8.06) vont permettre un développement des prestations alors que l'offre des distributeurs et la demande des consommateurs augmentent (voir l'article «Ruée sur le courant vert à Zurich»). Comment ces changements se présentent-ils sur le terrain? Quelles perspectives offrent-ils? De quelle manière en tirer profit? Pour répondre à ces questions, Suisse Eole invite professionnels de l'éoliens, planificateurs, politiques, distributeurs, investisseurs, journalistes et autres personnes intéressées à participer à un séminaire qui aura lieu au printemps 2007. Les thèmes suivants seront abordés et débattus avec des spécialistes, des représentants des autorités et des parlementaires:

- l'arrêt du Tribunal fédéral et la rétribution au prix coûtant: leur signification pour l'énergie éolienne et les attentes en matière d'aménagement du territoire
- l'application de la rétribution au prix coûtant à l'énergie éolienne: nouveautés, tarifs, etc.
- la traçabilité du courant, instaurée le 1er janvier 2006: incidences sur le marché
- la mise en œuvre du «Concept d'énergie éolienne pour la Suisse» et des objectifs de l'OFEN: bilan intermédiaire et perspectives
- hydroélectricité et énergie éolienne: synergies et potentiel de stockage, la question controversée du pompage-turbinage
- la demande de courant vert: que font les distributeurs, les autorités de contrôle et les législatifs communaux?
- les récents projets éoliens en Suisse: y a-t-il risque de saturation?

Date, programme et invitation dans le prochain éole-info (jan. 07).

Assemblée générale de Suisse Eole: l'horizon se dégage

L'assemblée générale de Suisse Eole, qui s'est déroulée le 12 mai dernier à Berne, peut se résumer par une boutade: «Les exploitants d'éoliennes ont fixé leurs objectifs pour ces 20 prochaines années et les transmettront intacts aux générations futures.» Il faut préciser qu'alors, le jugement du Tribunal fédéral n'était pas encore tombé... Depuis, l'horizon s'est dégagé.

La partie statutaire a été expédiée sans détours. Non seulement, les comptes 2005, le programme annuel et le budget 2006 ont été acceptés, mais le poste vacant depuis un an au sein du comité a été repourvu. L'élection de Charles Garneri va renforcer la coopération entre Suisse Eole et les producteurs et distributeurs d'électricité. Cet ingénieur lausannois de 51 ans est le secrétaire général de l'association «Les Electriciens romands», où il est également responsable du secteur recherche et développement. A ce titre, il est l'interlocuteur de divers laboratoires de recherche universitaires et siège au sein de plusieurs groupes de travail de l'OFEN.

En raison d'une collision de dates, M. Garneri était malheureusement absent lors de l'AG. Le président de l'association, le conseiller national Walter Schmied, connu pour son engagement en faveur du développement durable et de l'énergie éolienne, ainsi que tous les autres membres du comité ont été reconduits dans leurs fonctions pour deux ans, sans opposition. La rédaction d'éole-info félicite tous les élus et leur souhaite plein succès dans leur travail.

En seconde partie, les participants ont écouté avec intérêt l'exposé de Thyge Weller, de l'association allemande pour la promotion de l'énergie éolienne, au sujet de la rétribution au prix coûtant, appliquée de manière fructueuse par nos voisins du nord. M. Weller a décrit le développement réjouissant de l'énergie éolienne dans son pays depuis la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur les énergies renouvelables. La conclusion que l'on peut tirer, aussi bien de cet exposé que de la discussion qui s'en est suivie, est que la rétribution au prix coûtant est le meilleur moyen de promouvoir efficacement les énergies renouvelables, en Suisse comme ailleurs.

L'exposé de Thyge Weller peut être téléchargé (en allemand) sur **wind-energie.ch**.

Légende photo:
Le comité de Suisse Eole (de g. à dr.): Robert Horbaty (secrétaire général), Walter Schmied (président), Reto Rigassi, Martina Frey, Markus Russi (vice-président), Beat Schaffner, Francis Jeannottat, Isabelle Chevalley (absent: Charles Garneri).

De l'énergie éolienne AOC

Un DVD pour présenter Collonges

Un prix de l'Unesco pour l'éolienne d'Entlebuch

Windpower SA, l'entreprise créée par l'agriculteur Roland Aregger pour exploiter l'éolienne d'Entlebuch, reçoit le prix de la Biosphère de l'Unesco. L'esprit pionnier du premier moissonneur de vent de Suisse sera souligné lors de la remise du prix, ainsi que sa volonté de vendre son électricité sous le label «Echt Entlebuch». Par cette action, Windpower participe aux efforts de promotion et de développement régional de la réserve de biosphère. A l'occasion de la cérémonie, des journées portes ouvertes auront lieu les 23 et 24 septembre. Les visiteurs pourront monter dans la nacelle par groupes de trois, à condition d'être en bonne forme physique.

Par ailleurs, l'exploitant de l'éolienne a été nominé pour pas moins de trois prix: le Prix Jeune Entreprise de Suisse centrale, l'Agroprix (Bauernzeitung et Terre + Nature) et le Watt d'or (OFEN / Suisse Energie). La rédaction souhaite bonne chance à cet entrepreneur dynamique.

- **www.windpower.ch**
- **www.biosphaere.ch**

Du vent dans la prise

Lancé par RhônEole SA lors de l'inauguration de l'éolienne de Collonges-Dorénaz en juin 2006, ce coffret contient un DVD-Vidéo sur le montage de l'éolienne (automne 2005) ainsi qu'un CD-ROM interactif sur le thème de l'énergie éolienne en général, accompagné de fiches sur l'économie, l'impact sur l'environnement, la géographie, l'histoire et les sciences.

Idéal pour l'enseignement et la promotion des énergies renouvelables ainsi que pour comprendre le fonctionnement et les avantages des éoliennes.

Bilingue, français et allemand. Pour PC et Mac. CHF 24.- (frais de port en sus)

- Pour passer **commande**

éole-info

Agenda

18.–21.9.2006	Global Windpower 06, Adelaide (AUS)
	www.auswea.com.au
23./24.9.2006	Journée portes ouvertes à l'éolienne d'Entlebuch (LU)
	www.windpower.ch
26.10.2006	Suisse Eole/EnergieCluster: échange d'expériences en matière de recherche et développement
	l'après-midi, Berne
6.–8.11.2006	5th World Wind Energy Conference & Renewable Energy Exhibition, New Delhi
	www.wwec2006.com
22.–23.11.2006	DEWEK – the international technical conference, Brême
	www.dewek.de
29.11.2006	Swiss Renewables 2006, Bienne
	www.aee.ch
Jan. 2007	Suisse Eole: Séminaire «Energie éolienne et agriculture»
	L'invitation suivra
7.–10.5.2007	European Wind Energy Conference & Exhibition, Milan
	www.ewec2007.info

A suivre

- Débats sur la politique énergétique au Conseil des Etats (3 et 4 octobre)
- Crêt-Meuron: considérants du Tribunal fédéral, jugement du Tribunal administratif neuchâtelois

éole-info

Trait pour trait

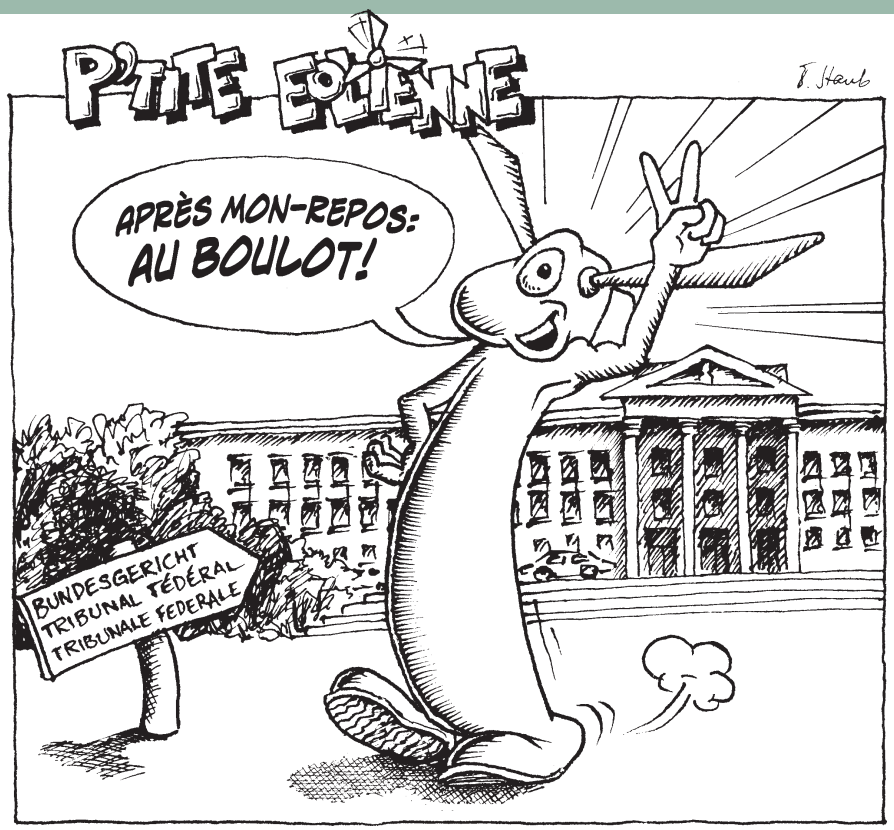

Impressum

eole-info est envoyé par e-mail 3 fois par an aux membres et sympathisants de Suisse Eole.

Abonnement gratuit: vent@ideja.ch

Anciens numéros: Archives

Editeur: Suisse Eole – Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse. **www.suisse-eole.ch**.

Réalisation: ideja, Bâle, tél. 061 333 23 02, **vent@ideja.ch**. En collaboration avec Adequa Communication, La-Chaux-de-Fonds.

Illustration: Thomas Staub

Photos: Bernard Gutknecht (p. 1), Swisscom (p. 2), Planair (p. 3), statistique: Coopération (p. 3), Marc Jaton (p. 4 et 5), Bernard Gutknecht/RhônEole SA (p. 6).

© 2006 Suisse Eole. Tous droits réservés.